



CONSEIL MUNICIPAL

27 MAI 2024

Conseil Municipal du 27 mai 2024 - 18 heures 30

Compte rendu

Convocation : 22/05/2024

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08/04/2024
- 2- Synthèse du Rapport annuel 2023 du SMITRED
- 3- Finances - Subventions aux Associations 2024
- 4- Finances - Octroi d'une aide financière pour un voyage humanitaire
- 5- Règlement intérieur des salles communales
- 6- Questions diverses :
 - Point sur la mise en place d'un nouveau service par LTC : le portage de repas à domicile
 - Le prochain Conseil aura lieu le lundi 1^{er} juillet 2024 à 18H30

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne-Françoise PIEDALLU	X		
Gilbert RANNOU	X		
Cécile HERVÉ	X		
Grégoire CLIQUET	X		
Dominique LE ROUX		Arrive à 18H42, pdt le point SMITRED	
Roland PATEZOUR	X		
Véronique LE CALVEZ	X		
Gérard PONGERARD	X		
Maryvonne LANOË		Donne pouvoir à C. HERVÉ	X
Jean-Pierre QUESNEL	X		
Sabrina DURAND	X		
Gwenaël CLOAREC	X		
Bruno DUVAL	X		
Nathalie BOSSUYT		Donne pouvoir à B. DUVAL	X
Yves TESSIER		Donne pouvoir à R. PATEZOUR	X

Secrétaire de séance : Véronique LE CALVEZ

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2024

Madame le Maire propose l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2024.

VOTE : UNANIMITÉ (D. LE ROUX est absente)

2. Synthèse du Rapport annuel 2023 du SMITRED

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, chaque année, le SMITRED transmet son rapport d'activités et que celui-ci doit être communiqué aux élus du Conseil pour qu'ils puissent en prendre connaissance. La synthèse du rapport d'activités 2023 a été reçue le 30/04/2024.

Ainsi, Madame Le Maire indique que la synthèse, en version papier, est consultable en mairie et qu'elle a été transmise par mail aux membres du Conseil le 24 mai dernier.

PRISE DE CONNAISSANCE : D. LE ROUX arrive pendant ce point. UNANIMITÉ

3. Finances - Subventions aux Associations 2024

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les Élus faisant partie d'une ou plusieurs Associations qui figure/nt dans le tableau suivant doivent quitter la salle du Conseil pendant le débat et le vote de la subvention 2024 pour cette ou ces associations.

Madame Le Maire rappelle au Conseil que le budget alloué cette année 2024 aux Associations se monte à 9 000 € au compte 65748 du Budget Principal.

En décembre dernier, un mail a été adressé à l'ensemble de nos associations afin de rappeler la procédure de demande de subventions 2024.

Ce mail était accompagné du dossier à compléter **à transmettre en mairie le 31 janvier 2024 maximum**, pour une vérification de la complétude des dossiers en vue d'une étude par les Élus.

Ainsi, la Commission Finances s'est réunie le mercredi 17 avril dernier pour étudier les différentes demandes.

Madame Le Maire propose de valider ce tableau pour un montant total de **7 950 €** :

Madame Le Maire précise que si d'autres associations font une demande particulière en cours d'année, une étude pourra être menée, au cas par cas, sur la base du budget restant.

Association	Montant 2023	Proposition Montant 2024	Observations
CULTUREL			
CAEL	500.00 €	500.00 €	
Comité de Jumelage	800.00 €	800.00 €	
Les amis de l'école	1 000.00 €	1 000.00 €	
Les Copeaux d'abord	100.00 €	100.00 €	
Centre culturel Ernest Renan	165.00 €	240.00 €	16 enfants de moins de 18 ans
Comice agricole	400.00 €	450.00 €	
Skol sonerien ha danserien landreger	15.00 €	0.00 €	0 enfant de moins de 18 ans
Chambre des métiers et de l'artisanat	45.00 €		? jeune(s)
Ludothèque d'entrée de jeu	100.00 €	100.00 €	
SPORTS			
FC Lizildry	1 100.00 €	1 100.00 €	
Comité des régates de Pors Scaff	300.00 €		
ENSSAT Lannion	200.00 €		
Athétic-Club de Penvénan	225.00 €	255.00 €	17 enfants de moins de 18 ans
BRO DREGER HANDBALL	105.00 €	45.00 €	3 enfants de moins de 18 ans
Tennis Club de Tréguier	60.00 €	60.00 €	4 enfants de moins de 18 ans
JA Penvénan		120.00 €	8 enfants de moins de 18 ans
Trégor FC	120.00 €	75.00 €	5 enfants de moins de 18 ans
PATRIOTIQUE			
FNACA	120.00 €		
A.N.A.C.R. Comité de Tréguier	120.00 €	150.00 €	
ENVIRONNEMENT			
Chemins vivants	300.00 €	600.00 €	
La Trégoroise	150.00 €	150.00 €	
SOCIAL			
Club de la Presqu'île de Plougrescant	500.00 €		en attente
Pensionnés de la marine marchande	110.00 €	120.00 €	
Mutuelle coups durs	100.00 €	100.00 €	
PATG	100.00 €	100.00 €	
Rêves de clown	100.00 €	100.00 €	
Don du sang	85.00 €	85.00 €	
Don d'organes		50.00 €	
Les Restos du Cœur	100.00 €	150.00 €	
Ligue contre le cancer	100.00 €	150.00 €	
Secours catholique	100.00 €		
Secours populaire	100.00 €	150.00 €	
ADAPEI	200.00 €	200.00 €	
VMEH	50.00 €	50.00 €	
AUTRES			
Protection Civile	135.00 €	500.00 €	
Prévention routière		150.00 €	
SNSM	300.00 €	300.00 €	
TOTAL	8 005.00 €	7 950.00 €	

VOTE : UNANIMITÉ pour les autres montants

Bruno DUVAL propose une augmentation pour la SNSM → 500 € → vote : Gérard S'abstient.

Jean-Pierre QUESNEL propose qu'une somme soit demandée aux plaisanciers des mouillages (5€ par ex). Gérard PONGERARD explique que certains plaisanciers ne paient pas de mouillages (kayakistes par ex) et pourtant peuvent être sauvés par la SNSM.

Les Élus étant sortis débat et vote :

Comité de jumelage : Madame Le Maire, Bruno DUVAL

Marine marchande : Cécile HERVÉ

Athlétic club Penvénan : Gérard PONGERARD

JAP : Gwenaël CLOAREC

ANACR : Grégoire CLIQUET

4. Finances - Octroi d'une aide financière pour un voyage humanitaire

Madame Le Maire explique au Conseil qu'une jeune plougrescantaise a fait une demande auprès de la Commune, par mail du 31 mars 2024, pour que celle-ci participe financièrement à son voyage humanitaire prévu à l'automne 2024 (départ le 12 septembre 2024).

Le voyage se fait avec l'association Keur Khadija. Les objectifs sont d'aider les enfants de l'île de Ghoree : leur donner des cours et faire des activités avec eux.

La Commission Finances, réunie le mercredi 17 avril dernier, a émis un avis favorable pour une participation de la Commune à hauteur de 150 € assortie d'une présentation du voyage aux élèves de l'école municipale à son retour.

VOTE : UNANIMITÉ

5. Règlement intérieur des salles communales

Madame Le Maire rappelle au Conseil que les projets de règlement ont été envoyés par mail le 18 avril dernier pour modifications/validations :

- Salle polyvalente Michel Le Saint
- Le Celtic
- Salle des Associations

Les 3 projets de règlement sont mis en annexe de cette Note de synthèse.

Cécile HERVÉ enverra ces RI aux associations de la Commune.

VOTE : UNANIMITÉ

6. Questions diverses

- Point sur la mise en place d'un nouveau service par LTC : le portage de repas à domicile
- Le prochain Conseil aura lieu le lundi 1^{er} juillet 2024 à 18H30

La séance est levée à 19H48.